

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze du mois de février, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, MM. Stéphane DELÉAGE, Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, Joëlle TIBURZIO, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Mme Christine RODRIGUES, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, MM. Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : M. Pierre BASTARD-ROSSET, Mme Catherine DUTEIL, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 9 février 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 27

Secrétaire : Mme Joëlle TIBURZIO, Conseillère Municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/027 - LES VERNAIES - RÉGULARISATION FONCIÈRE – CESSION DE LA PARCELLE SECTION B N° 1115

M. Claude COLLOMB-PATTON, Maire-Adjoint, indique qu'un transformateur électrique de la RET se situe sur la parcelle section B n°1115, allée des Vernaies.

Afin de régulariser cette situation, il est proposé de vendre la parcelle section B n°1115, d'une surface de 80m², à la RET, au prix d'1€, conformément à l'avis des Domaines du 6 février 2024.

Il est précisé que les frais de notaire sont pris en charge intégralement par l'acquéreur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant à signer l'acte de vente de la parcelle B 1115 à la Régie d'Electricité de Thônes, au prix total de 1€.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents et les actes liés à cette vente.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 19 février 2024

POUR COPIE CONFORME

.../...

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le 23/02/2024

ID : 074-217402809-20240215-CM24027-DE

S²LOW

Le Maire,



Pierre BIBOLLET

La secrétaire de séance

Joëlle TIBURZIO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Joëlle Tiburzio", is written over the name.

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **22 FEV. 2024** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **23 FEV. 2024**

THÔNES, le

23 FEV. 2024

Le Maire,



Pierre BIBOLLET

